

Très : haut degré, intensification, ou argumentation ?

Louise Behe

Ecole des Hautes Etudes en Sciences Sociales, France

louisebehe@yahoo.fr

Résumé. Ce travail a pour but de présenter une analyse sémantique de l'adverbe *très*. Consensuellement considéré comme marquant le haut degré, nous tenterons pour notre part de nous affranchir de cette notion, en faisant l'hypothèse forte qu'une autre conception de l'intensification est possible. Dans un premier temps, et dans une démarche plus large, nous montrerons que la conception de l'intensification comme comparaison entre deux états situés à des degrés différents pose quelques difficultés. En mobilisant les analyses de Ducrot (1995, 1996, 2002), de Lescano (2005), et de Whittaker (2002), ainsi que les outils de la Théorie des Blocs Sémantiques, nous tenterons de proposer une analyse structuraliste du fonctionnement sémantique de *très*.

1 Introduction

Ce travail a pour but de proposer une analyse sémantique de l'adverbe *très*. Souvent relégué au second plan de travaux portant plus largement sur l'étude de la gradualité, *très* est consensuellement considéré comme marquant le haut degré. Quelques linguistes, comme Authier-Revuz (1980), Gaatone (1981, 2008, 2013), Lescano (2005), Noailly (2005) ou encore Whittaker (1994, 2002), se sont intéressés précisément au fonctionnement sémantique de l'adverbe – certains remettant d'ailleurs en cause son caractère de marqueur de haut degré dans n'importe quel contexte – mais *très* est tout de même loin de susciter autant d'intérêt que d'autres adverbes dans les études sur l'intensification.

Pour notre part, notre travail s'inscrit dans une optique plus générale qui est celle d'étudier, d'analyser, et de tenter de formaliser les différentes matérialisations de ce que l'on appelle gradualité ou intensification dans la langue. Pour cette raison, il nous semblait essentiel de nous attarder sur le fonctionnement sémantique de *très*. Suivant Ducrot (1996), nous faisons dans nos travaux l'hypothèse forte qu'une conception de l'intensification affranchie des notions de quantité, d'intensité, et de degré, est possible. Nous ferons donc ici l'hypothèse qu'il est possible de considérer le fonctionnement sémantique de *très* indépendamment du concept de degré. Nous ne proposerons malheureusement pas, dans ce travail, une comparaison du fonctionnement sémantique de *très* et de celui de *beaucoup* – comme le fait par exemple Gaatone (1981). Il nous faudra, compte tenu de la perspective qui est la nôtre, envisager une telle comparaison dans de futurs travaux.

Dans un premier temps, et dans une démarche plus large, nous essaierons d'expliquer pourquoi la conception d'une intensification reposant sur « la possibilité de comparaison entre deux ou plusieurs degrés ou valeurs de la propriété intensifiée » (Adler, 2022) pose quelques difficultés.

Dans un second temps, après avoir présenté les analyses de Ducrot (1995a, 1996, 2002), de Lescano (2005), et de Whittaker (2002), ainsi que les outils de la Théorie des Blocs Sémantiques, nous tenterons de proposer une analyse structuraliste du fonctionnement sémantique de *très*. Nous nous intéresserons en particulier aux travaux de Lescano (2005) selon qui l'opérateur effectue un *centrage* dans les épithétisations qu'il modifie – i.e. modifie le terme fondateur du sens argumentatif du syntagme au sein duquel il apparaît. Nous tenterons d'appliquer son hypothèse à d'autres types de constructions syntaxiques et d'énoncés.

2 Très comme indication d'un haut degré

Comme nous venons de le mentionner, une position assez consensuelle parmi les linguistes est de considérer que l'adverbe *très* permettrait d'exprimer « l'intensification », ou plus précisément le « haut

degré ». C'est notamment ce que nous indique la *Grande Grammaire du Français* : « Les adverbes *beaucoup* et *très* indiquent tous deux le haut degré [...]. De son côté, *très* indique en général une valeur d'intensité » (Abeillé et Godard, 2021 : 955).

Selon de nombreux travaux, notamment ceux de Dostie (2018), Gaatone (1981, 2008, 2013), ou encore Kleiber (2007a, 2007b, 2013), *très* appartient effectivement à la catégorie des intensifieurs – en opposition à celle des quantifieurs comme *beaucoup* – et son rôle peut être défini comme suit :

L'intensifieur indique la « quantité de qualité » (Kleiber, 2007a, p.251) associée à une propriété X quelconque, c'est-à-dire qu'il agit comme une sorte d'instrument qui donne la mesure des traits (définitoires) de ce X, qu'il en précise l'importance sous l'angle de la « grandeur » (petite, moyenne, grande). Par conséquent, si l'on dit de Lucie qu'elle est *très* intelligente, cela signifie qu'elle possède en grande quantité les attributs qui sont ceux que l'on relie normalement à l'intelligence. (Dostie, 2018 : 23)

Ainsi, *très* servirait à exprimer, plus précisément qu'un haut degré, un haut degré dans la qualité, une haute quantité de qualité. De fait, son utilisation « implique une comparaison avec une norme implicite et marque que l'entité à laquelle il s'applique se place au-dessus de cette norme » (Kleiber, 2007b : 36). Cela rejoint la position de nombreux linguistes anglo-saxons sur *very* – dont le fonctionnement est similaire à celui de *très* – et notamment celle de Kennedy et McNally (1999, 2005), qui considèrent que *very* crée tout d'abord une norme déterminée par le contexte, à laquelle vient dans un second temps se heurter la comparaison. En somme, si je dis *Ce café est très cher*, je dis avant tout que ce café est cher *pour un café*, en comparaison donc avec le standard de prix des cafés – restant à savoir comment le contexte permet de déterminer ce standard.

Puisque *très* est considéré comme un marqueur de haut degré, il nous faut tout d'abord tenter d'expliquer ce qu'est ce haut degré, cette haute quantité de qualité qui serait apportée par l'adverbe. Or cette gradualité, centrale dans l'analyse de *très*, peut en réalité être appréhendée de plusieurs manières différentes, comme le souligne Ducrot (1996).

Tout d'abord, on peut considérer que la gradualité que l'on observerait dans le langage reflète celle présente dans le monde, ou au sein de nos représentations mentales. Ainsi, un adjectif comme *triangulaire*, un verbe comme *désinfecter* ou un nom comme *voyage* ne seraient pas gradables, puisque leurs potentiels référents ne possèdent pas de propriété graduelle. D'autres unités lexicales au contraire, référant à des propriétés graduelles, seraient intensifiables¹, puisque situables sur une échelle, graduée du moins au plus, correspondante à ces propriétés. C'est par exemple le cas des adjectifs *grand*, *clair*, *lumineux*, *gentil*, ou des verbes *travailler*, *aimer*, *manger*, *grandir*.

La seconde perspective – que nous adopterons dans ce travail – considère que la gradualité que l'on observerait dans le langage est construite par le discours lui-même, indépendamment de toute considération de la réalité extralinguistique. Cette position, conséquente d'une conception structuraliste de la langue, trouve sa justification dans plusieurs difficultés posées par la première perspective – pour la plupart indépendantes du fonctionnement sémantique de *très* – que nous présentons ici, brièvement.

3 Contre la notion de degré

Une première difficulté posée par l'utilisation de degrés est due à la notion d'échelle, qui en est indissociable comme le souligne la *Grande Grammaire du français* : toute unité lexicale gradable est associée à une échelle de degré. Toutefois, alors qu'on observe une seule échelle de dimension dans le monde – bornée inférieurement par zéro – on observe que dans la langue, des adjectifs comme *grand* et *petit* appréhendent deux échelles différentes, et opposées :

Les échelles de degrés sont orientées, c'est-à-dire qu'elles sont croissantes ou décroissantes. Par exemple, les adjectifs *grand* et *petit* ont chacun une échelle de tailles. Cependant les deux échelles ne se confondent pas, car les degrés de

grandeur progressent vers une taille toujours plus haute alors que les degrés de petitesse progressent vers une taille de moins en moins haute. [...] Les paires d'antonymes comme *grand/petit*, *rapide/lent*, *fort/faible* partagent une même dimension (taille, vitesse, force) mais forment des échelles d'orientation opposée. (Abeillé et Godard, 2021 : 1662-1663)

Ainsi, à une seule échelle dans le monde (de température, de dimension, etc.), la langue opposerait deux échelles, anti-orientées. Cela permettrait d'expliquer le comportement de certains articulateurs, tels que *presque*, *à peine*, *même*, ou *très*, puisque ce dernier augmente la vitesse lorsqu'il modifie *rapide*, et la diminue lorsqu'il modifie *lent* – ce qui serait paradoxal s'il n'y avait qu'une seule échelle de vitesse dans la langue. Selon Ducrot, « les échelles linguistiques [...] vont toujours par paires antonymiques » (1996 : 193).

Voilà notre première difficulté. Il y aurait une certaine incohérence, comme le souligne Ducrot (1996), à ce qu'on ordonne, dans le monde réel, les degrés d'une propriété sur une unique échelle – par exemple la dimension, ou la vitesse, sur deux échelles bornées inférieurement par zéro – mais que linguistiquement cette même propriété possède deux échelles, la première orientée vers le moins, la seconde orientée vers le plus.

Une deuxième difficulté est posée par le fait que l'impossibilité de graduer la réalité extralinguistique n'implique pas toujours l'impossibilité d'intensifier, en discours, l'unité lexicale qui y ferait référence. Certes, il est impossible de dire de quelqu'un qu'il a « *beaucoup fini* » ou qu'il est « *très mort* », mais il est tout à fait possible de dire (1), (2), et (3) :

- (1) La forme très triangulaire de la mitre et la présence d'appendices destinés à protéger les oreilles permettent de dater cette statue du règne de Louis XI. (Notice, *Statue : Saint Nicolas*, 2019)
- (2) Après son passage j'ai bien désinfecté ma salle de bain.
- (3) A : Marie a profité de ses vacances ?

B : Oui, elle a fait un beau voyage en Andalousie

qui nous semblent respectivement « intensifier » l'adjectif *triangulaire*, le verbe *désinfecter*, et le substantif *voyage*. Or une fois que nous avons admis que ces énoncés contiennent bien une intensification, comment les analyser ? Nous l'avons déjà mentionné : il semble difficile, dans le monde, de graduer l'action de *désinfecter* (soit la pièce est désinfectée, soit elle ne l'est pas), la propriété d'être *triangulaire*, ou un *voyage*. Pourtant, dans la langue, il est possible de le faire.

Une façon de contourner ce problème serait de considérer, par exemple, que dans le cas de (3), ce que le locuteur fait c'est porter à un degré supérieur la qualité des vacances de Marie. Toutefois, et comme le souligne Ducrot (1996), cela nécessiterait d'accepter non seulement qu'il existe des degrés de *qualité de vacances* dans le monde, mais encore de montrer que c'est bien en insistant sur la beauté d'un voyage que l'on renforce cette *qualité de vacances* (inversement, cela nécessiterait de montrer que l'on diminue la *qualité de vacances* en insistant sur l'absence de beauté d'un voyage). Pareillement, on pourrait penser que dans (2) on porte à un degré supérieur la « désinfection » de la pièce, mais cela nécessiterait, une fois encore, d'accepter qu'il existe des degrés de « désinfection » d'une pièce, et de les définir (comment savoir s'il faudrait se baser sur le nombre de produits utilisés, sur le temps passé à nettoyer la pièce, ou encore sur la qualité des produits utilisés ?). Une telle analyse de (2) nous ferait en outre passer à côté d'une interprétation assez évidente de l'énoncé : ce qui est dit, c'est avant tout que la salle de bain – et la personne qui y est passée – était (particulièrement) sale.

Enfin, on constate que certaines unités lexicales qui désignent – c'est du moins une conception assez partagée – des propriétés gradables dans le monde, n'acceptent pas la gradualité linguistique. C'est notamment le cas des adjectifs de couleur, « récalcitrants à accepter une modification intensive, notamment la gradation » (Kleiber, 2007 : 9), et qui désigneraient pourtant, comme le soulignent Noailly (2005), Rivara (1990) ou encore Whittaker (2002 : 82) « des propriétés ontologiquement graduables ». Il y aurait en effet quelque chose d'étrange à énoncer (4) :

(4) Il portait un pantalon très violet lundi dernier.

Alors même qu'il n'y aurait rien d'étrange à ce que le locuteur cherche à intensifier la quantité de la propriété « violet » que possède le pantalon, tout comme il n'y a – curieusement – rien d'étrange à considérer que le locuteur intensifie la quantité de la propriété « bleu » du ciel dans un énoncé comme (5) :

(5) Le ciel est très bleu aujourd'hui.

Voilà notre dernière difficulté. La différence exposée ici entre les deux énoncés nous amène à penser que l'étrangeté de (4) ne serait pas liée à la possibilité ou non de graduer des propriétés extralinguistiques, mais plutôt à des contraintes qui relèveraient de la langue.

L'absence de correspondance entre gradualité dans le monde et gradualité dans la langue nous permet donc de questionner la pertinence de l'utilisation du degré et de la quantité dans notre analyse du fonctionnement de *très*. Pour cette raison, nous adopterons la seconde perspective présentée par Ducrot (1996), et tenterons de montrer que *très* n'apporte pas une gradation, mais un changement de sens argumentatif au sein des énoncés qu'il modifie. Pour répondre à Kleiber (2007b), selon qui la modification par *très* mobilise, par définition, la comparaison², nous dirons que si comparaison il y a, ce n'est pas entre différents degrés d'une propriété mais entre différents contenus argumentatifs.

Plus largement, nous faisons l'hypothèse forte que les phénomènes qualifiés d'intensification ou de gradation sont en réalité des manifestations de divers changements de sens argumentatif. Nous tenterons donc de montrer que le fonctionnement sémantique de *très* est conforme à cette hypothèse générale, en mobilisant pour cela la Théorie des Blocs Sémantiques.

4 La Théorie des Blocs Sémantiques

4.1 Enchaînements et aspects

Élaborée par Marion Carel (2011, 2023), la Théorie des Blocs Sémantiques (désormais TBS) est une version radicale de la théorie l'Argumentation dans la Langue d'Anscombe et Ducrot (1983), créée à partir d'une critique de leur Théorie des Topoi (Anscombe, 1995, Ducrot, 1988). Elle considère – et c'est en cela qu'elle est plus radicale que la théorie d'Anscombe et Ducrot – que le sens des énoncés n'est jamais informatif ou évaluatif, mais toujours argumentatif. L'argumentation n'est plus considérée comme un mouvement allant d'un argument à une conclusion, mais comme inscrite dans la langue, présente dans la signification des mots. Les contenus eux-mêmes, sont argumentatifs. Pour reprendre l'exemple de Ducrot (1995b), dire « C'est sale », c'est déjà, grâce à la signification argumentative de *sale*, dire « Ne touche pas ».

La Théorie des Blocs sémantiques a alors pour thèse centrale que « tout énoncé est paraphrasable par des enchaînements argumentatifs attachés aux schémas qu'ils concrétisent » (Carel, 2019 : 5). Cela signifie que tout énoncé est paraphrasable par l'enchaînement de deux propositions grammaticales, reliées par un connecteur du type de *pourtant* (on parle d'enchaînements transgressifs) ou un connecteur du type de *donc* (on parle d'enchaînements normatifs). Par exemple, dans l'énoncé construit (6) :

(6) Marie est courageuse

est évoqué, selon la TBS, un enchaînement argumentatif tel que « C'était dangereux pourtant Marie l'a fait », qui formule un schéma, nommé aspect argumentatif, qui s'écrit dans notre cas DANGER PT FAIRE – la notation PT rappelant que les enchaînements formulant l'aspect seront transgressifs. Dans le cas de l'énoncé (7) :

(7) Marie n'est pas courageuse

est évoqué un enchaînement argumentatif tel que « Si c'est dangereux alors Marie ne le fera pas », qui formule alors un aspect DANGER DC NEG FAIRE. Ici, la notation DC de l'aspect rappelle que les enchaînements formulant l'aspect seront normatifs. La notation NEG signale une négation argumentative

dans les enchaînements (qui peut se matérialiser sous différentes formes : ici *ne...pas*, mais également *peu*, *à peine*, etc.). L'enchaînement argumentatif et le schéma qu'il formule constituent ce que Carel (2023 : 100) appelle un *point de vue argumentatif*.

On parle de *bloc sémantique* pour désigner le noyau de sens que partagent quatre aspects argumentatifs composés par les mêmes segments et variant par leurs connecteurs et négations. Les aspects formulés par les enchaînements argumentatifs exprimés dans les exemples (6) et (7), appartiennent au bloc sémantique de *l'absence d'action du fait du danger* que l'on peut représenter de la manière suivante :

DANGER PT FAIRE <i>courageux</i>	NEG DANGER PT NEG FAIRE <i>Lâche</i>
DANGER DC NEG FAIRE <i>pas courageux</i>	NEG DANGER DC FAIRE <i>Volontaire</i>

Bloc sémantique de *l'absence d'action du fait du danger*

Dans ce bloc, chaque aspect est contenu dans la signification du terme du lexique inscrit en dessous. Entre le bloc et l'aspect, se trouve une entité intermédiaire, constituant ce que partagent deux aspects de nature différente : le quasi-bloc. Dans le bloc sémantique du « danger et de l'absence d'action », on peut par exemple identifier deux quasi-blocs tels que DANGER(NEG FAIRE) et NEG DANGER(FAIRE), respectivement partagés par DANGER PT FAIRE ainsi que DANGER DC NEG FAIRE et NEG DANGER PT NEG FAIRE ainsi que NEG DANGER DC FAIRE. Ces deux quasi-blocs sont également contenus dans des termes ou syntagmes du lexique : *danger* contient par exemple DANGER(NEG FAIRE) et *pas de danger* contient, entres autres, NEG DANGER(FAIRE).

On fait alors une différence entre deux parties qui composent la signification d'un mot : l'argumentation interne et l'argumentation externe.

L'argumentation interne contient les aspects directement signifiés par les mots. Par exemple l'argumentation interne de *courageux* contient l'aspect DANGER PT FAIRE. L'argumentation externe, est quant à elle constituée des quasi-bloc préfigurés par le mot – dans le sens où les deux aspects qui partagent le quasi-bloc pourraient être signifiés. Par exemple, X COURAGEUX(X ETRE ADMIRE) – qui préfigure les aspects X ETRE COURAGEUX DC X ETRE ADMIRE et X ETRE COURAGEUX PT NEG X ETRE ADMIRE – appartient à la signification de *courageux*, en externe, puisque ce dernier constitue son premier segment. Un même mot peut contenir plusieurs quasi-blocs dans sa signification : *danger* contient non seulement le quasi-bloc DANGER(NEG FAIRE) mais également DANGER(PRECAUTIONS).

4.2 Emplois des mots, décodage et interprétation argumentative

Une autre thèse centrale de la TBS – qui la différencie également de la théorie de l'Argumentation dans la Langue – est l'importance accordée au phénomène de l'entrelacement des mots dans le discours. En effet, la TBS insiste sur le fait que si le point de vue argumentatif d'un énoncé peut parfois être construit par la présence d'un seul mot, il est également possible de construire des points de vue argumentatifs par l'entrelacement des mots. La langue, en mettant en relation des mots, en les combinant les uns aux autres, a la capacité de construire des points de vue argumentatifs.

On dira alors d'un point de vue argumentatif qu'il est *décodé* si son enchaînement est exprimé et rattaché à un aspect par la signification d'un seul mot ou d'une seule expression de l'énoncé. C'est ce que nous avons pu observer dans nos exemples (6) et (7) où *courageuse* et *pas courageuse* expriment respectivement leur signification. Inversement, on dira qu'un point de vue argumentatif est *argumentativement interprété* « lorsqu'aucun terme n'est matériellement là pour exprimer sa signification, et permettre d'attacher

l'enchaînement à un schéma » (Carel, 2019 : 7), et que c'est l'entrelacement des mots du discours qui permet de le construire.

Cette distinction fondamentale entre décodage et interprétation argumentative introduit également la nécessité de distinguer plusieurs emplois possibles des mots et syntagmes en discours, qui correspondent aux différentes possibilités d'intervention dans la construction du contenu argumentatif.

Lorsqu'une expression ou un mot signifie l'aspect concrétisé par l'enchaînement exprimé dans l'énoncé, on dira qu'il est en emploi *constitutif*. C'est le cas de *courageuse* dans (6). Lorsqu'une expression ou un mot intervient dans l'enchaînement argumentatif pour formuler ce qui est argumentativement important dans l'un des segments de l'aspect concrétisé, on dit qu'il est en emploi *caractérisant*. Enfin, lorsqu'un syntagme n'est présent dans l'énoncé que pour formuler l'enchaînement concrétisant l'aspect argumentatif, alors il est en emploi *singularisant*. Prenons l'énoncé (8) :

(8) Malgré le courant, Marie a nagé dans la rivière ce matin

qui exprime un enchaînement – *argumentativement interprété* – tel que « Il y avait du courant pourtant Marie a nagé dans la rivière ce matin » concrétisant l'aspect DANGER PT FAIRE. On dira que *le courant* et *a nagé dans la rivière* sont en emploi caractérisant : ils sont donnés comme équivalents des segments *danger* et *faire* de l'aspect concrétisé par l'enchaînement. On dira que *ce matin* est en emploi singularisant : il intervient certes dans la détermination des présupposés de l'énoncé, mais pourrait être remplacé ou supprimé sans modification des contenus argumentatifs posés. Il n'y a pas de terme en emploi constitutif dans (8).

5 La modification par *très* comme *réalisation* de contenus argumentatifs – L'hypothèse de Ducrot

À partir d'une réflexion plus générale sur la gradualité intrinsèque des mots du lexique, Ducrot (2002) distingue un type particulier de mots-outils, les opérateurs, qui ont le pouvoir de *renforcer* ou de *contrarier* les argumentations communiquées par les discours au sein desquels ils apparaissent. Il en donne la définition suivante :

Nous entendons par « opérateur » un mot Y qui, appliqué à un mot X, produit un syntagme XY dont le sens est constitué d'aspects contenant les seuls mots pleins déjà présents dans [l'argumentation interne] et dans [l'argumentation externe] de X. En d'autres termes l'opérateur ne fait que combiner d'une façon nouvelle, que bricoler, que réorganiser, les constituants sémantiques de X. (Ducrot, 2002 : 304)

Parmi les opérateurs, on distingue deux sous-catégories : les modificateurs, introduits dans Ducrot (1995a), et les internalisateurs. Ces derniers, répondant au « désir d'éviter l'espèce d'ambiguïté de l'argumentation externe, susceptible de continuer chaque expression X aussi bien par une proposition que par sa négation, à la seule condition d'inverser le connecteur » (Ducrot, 2002 : 306), imposent de choisir un aspect – soit normatif, soit transgressif – préfiguré par un quasi-bloc contenu dans la signification de X. Dire de quelqu'un qu'il a *cherché en vain*, c'est imposer de choisir l'aspect CHERCHER PT NEG TROUVER préfiguré par le quasi-bloc CHERCHER(TROUVER) contenu dans la signification de *chercher*³. C'est par ce coup de force argumentatif, passant par la réorganisation des contenus, et à cause de la nature même de la normativité et de la transgressivité⁴, que les internalisateurs contribueraient au sentiment d'intensification :

On sent en effet que le discours donnant à un mot la continuation normative présente dans son argumentation externe [...] attribue à ce mot sa pleine valeur, et que la continuation transgressive, au contraire, lui retire une partie de sa force. D'où il résulte que l'internalisation normative paraît donner au mot son sens le plus fort : appeler une critique "réfutation", c'est laisser entendre qu'elle a pleinement joué son rôle. Inversement, dire d'une recherche que son auteur a cherché en vain, c'est donner à penser qu'elle ne s'est pas développée

comme elle aurait dû pour mériter complètement son titre de recherche. (Ducrot, 2002 : 320)

Les modificateurs – catégorie à laquelle *très* appartient – fonctionnent quant à eux d’une manière différente, et la source de ce que Ducrot nomme leur *force argumentative* est parfois plus difficile à identifier. On dit d’un opérateur qu’il est modificateur lorsqu’il agit sur l’argumentation interne d’un syntagme – en opposition aux internalisateurs qui agissent sur l’argumentation externe. Contrairement aux internalisateurs, les modificateurs ne contraignent donc pas la suite du discours ; ils modifient le sens des syntagmes auxquels ils viennent s’appliquer, en diminuant ou renforçant les argumentations contenues dans leur sens. Dès lors, Ducrot distingue deux types de modificateurs : les réalisants, qui *augmentent* la *force argumentative*, et les déréalisants, qui *diminuent* la *force argumentative* (on parle alors d’*atténuateurs*) ou *l’inversent* totalement (on parle alors d’*inverseurs*). Les catégorisations en modificateurs réalisants et déréalisants ne sont pas immuables : si *facile* est considéré comme un modificateur déréalisant de *problème*, il est également considéré comme modificateur réalisant de mots comme *solution*, *méthode*, *technique*, *recette*, etc.

L’addition de *facile* à *solution* renforce les argumentations, en donc et en pourtant, intrinsèquement liées à *solution* : le donc de « Je connais une solution facile, donc nous nous tirerons d’affaire » est vu, au moment où on dit « facile », comme plus fort que si l’on avait simplement dit « Je connais une solution, donc nous nous tirerons d’affaire ». Et de même, si le deuxième segment était « pourtant nous échouerons », l’anomalie marquée par pourtant serait accentuée lors de l’énonciation de « facile ». (Ducrot, 1996 : 200)

Très appartenant à la catégorie des modificateurs réalisants, il permettrait alors d’augmenter la force argumentative du mot auquel il est appliqué, d’exprimer plus fortement un aspect contenu dans sa signification. Dire de quelqu’un qu’il est *très courageux* ce serait dire plus fortement qu’il *agira malgré le danger*.

Deux critiques de cette conception sont possibles. Nous les exposons ici rapidement. Tout d’abord, et comme le souligne Ducrot (1998), il existe des constructions qui résistent à la conception de *très* comme un *renforceur* : appliqué à certains syntagmes, il ne satisfait plus les tests habituellement mobilisés pour montrer le renforcement argumentatif :

Si l’on admet que le renforceur *très* s’applique au prédicat atténué *lente amélioration*, on prévoit qu’annoncer l’existence d’une très lente amélioration serait argumentativement plus fort que d’annoncer seulement une lente amélioration. Ce qui est contraire aux critères servant habituellement à repérer la supériorité argumentative : on ne saurait dire ni « je suis content : il y a une lente amélioration, et même une très lente », ni « je suis content : il y a une très lente amélioration, ou au moins une lente. (Ducrot, 1998 : 355)

ce qui nous permet d’émettre l’hypothèse que son action doit être envisagée autrement que par le prisme d’un *renforcement*.

La seconde critique, bien plus problématique, porte sur la notion même de *force argumentative*, mobilisée par Ducrot dans ses travaux sur les modificateurs (1995a, 2002), et qui se base sur une gradualité qui n’est pas argumentative⁵. En effet, déclarer qu’un argument est plus fort qu’un autre pour une même conclusion – par exemple que *très courageuse* est un argument plus fort que *courageuse* pour une conclusion telle que *elle nous viendra en aide* – revient à soutenir qu’il existe, non seulement dans la langue, mais également dans le monde, des degrés de courage et d’aide. Puisque si ces deux arguments visent une même conclusion, et partagent le même « potentiel argumentatif », s’il est possible d’atteindre la même conclusion avec *courageuse* et avec *très courageuse*, alors la seule différence que l’on pourrait trouver entre ces arguments est bien une différence purement quantitative.

On en reviendrait donc à notre problème initial : l'hypothèse de Ducrot sur le fonctionnement de *très* – et plus largement son hypothèse sur le fonctionnement des opérateurs qu'il appelle *modificateurs réalisants* et *modificateurs déréalisants* – ne nous permet pas de nous affranchir de la notion de degré.

6 La modification par *très* comme instruction argumentative

6.1 Une instruction sur la conclusion – L'hypothèse de Whittaker

Nous allons donc nous intéresser à une seconde hypothèse, notamment portée par Noailly (2005) et Whittaker (2002). Selon elles, *très*, lorsqu'il porte sur un adjectif, pourrait servir à signaler que ce dernier est en emploi particulier. Nous nous intéresserons spécifiquement à l'hypothèse de Whittaker, qui soutient que *très* servirait notamment à marquer le passage d'un emploi classifiant, ou relationnel, à un emploi qualifiant de l'adjectif. Ce serait le cas dans un emploi tel que :

(9) Le garçon est-il très français ?

où selon elle « Il semblerait [...] que l'adverbe *très* a ici non une fonction de marqueur de haut degré, mais plutôt une fonction plus générale qui est de marquer qu'il s'agit d'un emploi particulier de l'adjectif. » (2002 : 114). Cette hypothèse d'un changement d'emploi permettrait d'expliquer pourquoi certains adjectifs *a priori* relationnels – donc théoriquement non gradables – acceptent en discours la modification par *très*, résolvant ainsi une de nos difficultés de départ.

En outre – et cela nous intéresse particulièrement – Whittaker émet l'hypothèse que cet emploi de *très* aurait parfois des propriétés argumentatives. Pour le montrer, elle présente le cas où les adjectifs modifiés sont des adjectifs de couleur – cas que nous avons signalé comme problématique au début de ce travail – et montre que lorsque ces adjectifs acceptent la modification par *très*, la gradation syntaxique signale l'existence d'un rapport particulier entre l'adjectif et les référents du nom. Le syntagme, une fois modifié par *très*, est alors vu comme « le signe d'un autre état de chose » (Kleiber, 2007b : 19), comme un « symptôme » :

On peut constater que là où cet emploi scalaire (= avec *très*) est acceptable, il est toujours possible d'établir un rapport entre la couleur et un autre phénomène : un ciel bleu est signe de beau temps, un nez rouge peut être signe d'alcoolisme, de froid, du fait que la personne a pleuré, etc. ; l'herbe verte peut être signe de la fertilité du sol et de l'humidité du climat, le linge blanc est signe de propreté et ainsi de suite. Nous avons choisi de parler de symptôme pour décrire ce rapport. (Whittaker, 1994 : 647)

Ces emplois de *très* permettraient donc de mettre en évidence une certaine conclusion à tirer – conclusion qui ne serait pas immédiatement décelable sans la présence de l'adverbe. Ils serviraient bien un but argumentatif. Plus largement, selon Whittaker :

La gradation syntaxique peut avoir un rôle tout à fait autre que de marquer le degré. L'emploi de *très* dans la phrase *L'herbe est très verte*, par exemple, ne sert pas à indiquer une couleur particulièrement vive, mais à signaler que la couleur permet de tirer une conclusion donnée. L'expression *très vert* pourrait être reformulée de la façon suivante : *vert donc X*, X étant une conclusion que l'on peut tirer à partir du rapport entre l'adjectif et son support référentiel. (Whittaker, 2002 : 208)

L'hypothèse de Whittaker est pour nous particulièrement intéressante, dans la mesure où, conformément à notre hypothèse de départ, elle remet en cause le lien communément admis entre ce qu'elle appelle la *gradation syntaxique* et le degré. Toutefois nous ne pensons pas – et c'est même là une hypothèse fondamentale de la Théorie des Blocs Sémantiques – qu'il faille, pour comprendre un énoncé tel que *L'herbe est très verte*, chercher une conclusion à tirer dans le rapport entre l'adjectif et son support

référentiel. Au contraire, nous soutenons que c'est dans la langue elle-même, dans l'entrelacement des mots, dans la mise en relation de leur signification argumentative, qu'il est possible de trouver – et qu'il faut chercher – la conclusion. Il nous faut donc, tout en conservant l'idée centrale d'une instruction argumentative portée par *très*, proposer une autre hypothèse que celle de Whittaker. Pour ce faire nous mobiliserons désormais les travaux d'Alfredo Lescano (2005).

6.2 Une instruction sur le terme argumentativement important – L'hypothèse de Lescano

Alfredo Lescano (2005) part quant à lui du problème inverse à celui de Whittaker. Dans un travail plus global sur les épithétisations, il remarque que parfois, des syntagmes nominaux *a priori* modifiables par *très*, ne sauraient s'insérer sans bizarrerie dans certains énoncés. C'est notamment le cas de *couteau aiguisé* (Lescano, 2005), de *pantalon large*, ou d'*eau fraîche*. En effet, alors qu'il est tout à fait possible de construire des discours comme (10), (11), ou (12) :

- (10) Pierre a du mal à couper sa viande, donne-lui un couteau aiguisé
- (11) Ce pantalon large fait sérieux, mets-le pour ton entretien
- (12) Tu as bien failli t'étouffer, tiens, prends un verre d'eau fraîche

les énoncés (13), (14), et (15) semblent un peu plus étranges :

- (13) Pierre a du mal à couper sa viande, donne-lui un couteau très aiguisé
- (14) Ce pantalon très large fait sérieux, mets-le pour ton entretien
- (15) Tu as bien failli t'étouffer, tiens, prends un verre d'eau très fraîche

Selon Lescano, la bizarrerie de ces énoncés ne serait pas imputable à un emploi relationnel⁶ des adjectifs mobilisés qui bloquerait toute gradation syntaxique, mais serait plutôt une conséquence de la présence de *très*. L'ajout de l'adverbe introduirait un changement de sens, qui expliquerait l'étrangeté des énoncés (10) à (12). En effet, selon Lescano (2005 : 105), alors que le sens de (10) semble être construit à partir de celui de *couteau*, qui peut – entre autres – véhiculer deux types de discours, tels que (a) et (b) :

- (a) C'est un couteau donc il coupe
- (b) C'est un couteau pourtant il ne coupe pas

Le sens de (13) semble plutôt être construit à partir de celui de *aiguisé*, qui peut – entre autres – véhiculer deux types de discours, tels que (c) et (d) :

- (c) C'est aiguisé donc c'est dangereux
- (d) C'est aiguisé pourtant ce n'est pas dangereux

En effet, (10) évoque un enchaînement du type de (10a), qui concrétise un aspect COUTEAU DC COUPER, présent dans la signification de *couteau*, alors que (13) évoque plutôt un enchaînement argumentatif tel que (13a), qui concrétisera l'aspect AIGUISE DC DANGEREUX, présent dans la signification de *aiguisé*. L'ajout de *très* introduirait donc bien un important changement de sens, qui se traduit par une modification de l'enchaînement et de l'aspect argumentatif exprimé par l'énoncé. Cette modification, comme le souligne Lescano (2005) et comme nous venons de le voir en comparant (10) et (13), serait causée par un changement de terme constitutif – i.e. le terme qui construit le sens argumentatif – au sein de l'énoncé. Alors que dans (10) c'est le terme *couteau* qui est constitutif et exprime son sens argumentatif, dans (13), et à cause de la modification par *très*, c'est *aiguisé* qui est le terme constitutif et qui exprime alors son sens. De même, dans l'énoncé (11), le sens serait construit par *pantalon* – dont la mise en relation avec le sens de *sérieux* ne saurait être source d'étrangeté – alors que dans (14), il serait construit par *large* ; dans (12), le sens serait construit par *eau* – dont la mise en relation avec le sens de *tu as bien failli t'étouffer* ne saurait être source d'étrangeté – alors que dans (15), il serait construit par *fraîche*.

Ainsi, *très* ne servirait pas à exprimer une intensité particulière mais on aurait simplement, à la lecture des énoncés modifiés par *très*, un sentiment d'intensification matérialisé par la modification du contenu argumentatif exprimé par l'énoncé. Selon l'hypothèse de Lescano, *très* ne permettrait pas de rendre un contenu argumentatif *plus fort*, mais de mettre au premier plan un contenu argumentatif exprimé par le terme auquel il s'applique. Ce que ferait *très* finalement, ce serait de donner une instruction sur le mot argumentativement important, constitutif du sens de l'énoncé modifié. Cette hypothèse nous permet d'expliquer la bizarrerie des énoncés (13), (14), et (15), précédemment évoqués : le nouvel enchaînement argumentatif exprimé par le syntagme modifié par *très* se retrouverait alors en inadéquation avec celui exprimé par la première partie des énoncés.

Or l'hypothèse de Lescano (2005) – puisque c'était là le but initial de son travail – ne se concentre que sur les cas où *très* intervient dans des épithétisations, avec un nom en emploi constitutif et un adjectif en emploi singularisant ou caractérisant. Elle ne permettrait donc pas, en l'état, d'expliquer la différence qu'il y a entre *prudent* et *très prudent*, entre *courageuse* et *très courageuse*. Plus largement, elle ne permettrait pas d'expliquer l'action de *très* lorsque celui-ci vient modifier un mot qui est déjà en emploi constitutif, qui fournit déjà l'argumentation exprimée au sein de l'énoncé.

6.3 Une instruction sur le contenu communiqué – Élargissement de l'hypothèse de Lescano

Dans cette dernière partie nous tenterons donc de déterminer quelle action fait *très* lorsqu'il est appliqué à des mots ou syntagmes qui sont en emploi constitutif. Le point fondamental de l'hypothèse du centrage de Lescano (2005) est que *très* introduit un changement de point de vue argumentatif en modifiant le terme constitutif. Mais en dehors des constructions épithétiques particulières sur lesquelles son étude se concentre, cette hypothèse ne peut pas s'appliquer telle quelle. En effet, lorsque *très* vient modifier un terme qui est déjà constitutif, comme dans (16) :

(16) Il est très prudent

impossible de dire que cela a pour conséquence une modification du terme constitutif. Or il y a bien une différence entre *Il est prudent* et *Il est très prudent*. La nuance entre les deux peut certes sembler assez faible, mais elle existe. Preuve en est la possibilité de dire (17) mais pas (18), et (19) mais pas (20) :

(17) Il a été prudent, très prudent même.

(18) # Il a été très prudent, même prudent.

(19) Il a été prudent mais pas très prudent.

(20) # Il a été très prudent mais pas prudent.

Comment expliquer cette différence ? Quelle pourrait être l'action de *très* dans ce type de constructions ?

Notre hypothèse serait que *très* pourrait avoir non seulement une influence sur l'argumentation externe des mots et syntagmes auquel il vient s'appliquer – comme c'est le cas dans les emplois étudiés par Lescano (2005) – mais également sur leur argumentation interne. Il fonctionnerait ainsi lorsqu'il s'applique à des unités qui sont déjà en emploi constitutif avant la modification par *très* ; dans des énoncés tels que *Il est très prudent*, ou *Elle est très courageuse* par exemple. Appliqué à une unité lexicale mobilisée en emploi constitutif, il ferait alors entendre un quasi-bloc préfiguré par le segment de droite de l'argumentation interne de l'unité.

Essayons tout d'abord de répondre à la question que nous nous posons quelques lignes plus tôt : quelle différence peut-on déceler entre *prudent* et *très prudent* ? Il nous semble, à première vue, que ce que fait *très* dans ce cas, c'est de faire apparaître plus nettement la notion de *précaution*, à partir de laquelle l'argumentation interne de *prudent* – DANGER DC PRECAUTIONS – se construit. En effet, comme on le voit avec les quatre énoncés construits ci-dessous, alors que la négation argumentative du danger n'a pas d'effet sur la possibilité de dire de quelqu'un qu'il a été *prudent* ou *très prudent*, ce n'est pas le cas de la négation argumentative de la prise de précaution, qui empêche de dire sérieusement un énoncé tel que (24) :

- (21) Il y avait peu de danger mais je peux quand même te confirmer qu'il a été prudent.
- (22) Il y avait peu de danger mais je peux quand même te confirmer qu'il a été très prudent.
- (23) Il a pris peu de précautions mais je peux quand même te confirmer qu'il a été prudent.
- (24) # Il a pris peu de précautions mais je peux quand même te confirmer qu'il a été très prudent.

Cette différence entre *prudent* et *très prudent* vis-à-vis de la notion de précaution pourrait s'expliquer par l'application de l'opération de centrage sur le plan de l'argumentation interne de *prudent*. Par l'ajout de *très* à *prudent*, un discours comme *il est très prudent* exprimerait alors un quasi-bloc contenu dans la signification de *précautions*, tel que par exemple PRECAUTIONS(NEG PROBLEME) – d'où l'impossibilité de le précéder par la négation de ces mêmes précautions. On remarquera le même phénomène en appliquant *très* à l'adjectif *intelligente*, qui contient dans son argumentation interne le schéma DIFFICILE PT COMPREND : alors que la négation de la difficulté n'empêche pas de dire d'une personne qu'elle est *intelligente* ou *très intelligente*, la négation de la compréhension semble incompatible avec le fait de dire d'une personne qu'elle est *très intelligente*.

Ainsi, dans un énoncé tel que *X est très prudent*, sera exprimé un quasi-bloc appartenant à la signification de *précautions*, tel que PRECAUTIONS(NEG PROBLEME) par exemple. Ce quasi-bloc pourra, par la suite, être développé normativement en l'aspect PRECAUTIONS DC NEG PROBLEME comme dans (25) – que nous empruntons avec quelques modifications à Romero (2013) – ou transgressivement, en l'aspect PRECAUTIONS PT PROBLEME, comme dans (26) :

- (25) Jean est très prudent à moto, il n'aura jamais d'accident.
- (26) Bien que Jean ait toujours été très prudent à moto, il a malheureusement fini par avoir un accident.

Dans ces deux exemples, on pourrait nous objecter que les aspects exprimés par (25) et (26) seraient plutôt du type de PRUDENT DC NEG DANGER, et PRUDENT PT DANGER, dont on pourrait penser qu'ils sont effectivement contenus dans la signification de *prudent*. Cela serait alors en contradiction avec notre hypothèse selon laquelle le centrage agit sur un segment constituant une argumentation interne de l'unité lexicale modifiée. Or il nous semble que de tels aspects ne sont pas lexicalisés : il serait en effet absurde de construire des enchaînements tels que « *S'il est prudent alors il n'y aura pas de danger* » ou « *Bien qu'il ait été prudent c'était dangereux* », en particulier parce que le *danger* est argumentativement présupposé par la signification de *prudent* (si on est prudent, c'est qu'on *prend-des-précautions-à-cause-du-danger*). En revanche, les aspects préfigurés par le quasi-bloc PRECAUTIONS(NEG PROBLEME) nous semblent être lexicalisés ; il n'est pas absurde de construire des enchaînements comme « *Il a pris des précautions pourtant il a eu un problème* » (argumentation qui nous semble par ailleurs contenue dans la signification de *malchanceux*), ou « *Il a pris des précautions donc il n'a pas eu de problème* » (argumentation qui pourrait être contenue dans la signification d'un mot tel que *avisé*).

Prenons quelques derniers exemples. Nous empruntons, avec des modifications, (27) à *Un cœur simple* de Flaubert :

- (27) Il mourut et lui laissa deux enfants très jeunes. Alors elle dut vendre ses meubles.

Dans (27), il nous semble que l'ajout de *très* à *jeune* fasse un centrage sur le segment *charge* contenu dans la signification interne de *jeune* : NEG AUTONOME DC CHARGE. Serait alors exprimé un quasi-bloc contenu dans la signification de ce segment, ici le quasi-bloc CHARGE(ASSUMER). Ce dernier serait alors internalisé normativement en l'aspect CHARGE DC ASSUMER par la seconde partie du discours. Modifions maintenant notre exemple (27) en (28) :

- (28) Il mourut et lui laissa deux enfants très jeunes. Heureusement, l'état donnait une subvention importante à tout enfant en bas âge perdant un parent.

Dans (28), l'ajout de *très* à *jeune* effectue toujours un centrage sur le segment *charge* contenu dans NEG AUTONOME DC CHARGE, mais la suite du discours nous permet de déterminer que le quasi-bloc exprimé n'est pas ici CHARGE(ASSUMER) mais plutôt CHARGE(ETRE AIDE), également contenu dans la signification

de *charge*. Le quasi-bloc est, dans un second temps, internalisé normativement par la suite du discours en l'aspect argumentatif CHARGE DC ETRE AIDE.

Bien que *très* modifie le terme constitutif du sens argumentatif, force est de constater qu'il ne choisit pas précisément le sens argumentatif qui sera exprimé par l'énoncé. Appliqué à *jeunes* dans (27) et (28), *très* indique simplement que le sens argumentatif sera construit en exploitant les possibles argumentations externes contenues dans la signification du mot *charge*. L'adverbe ne permet pas de mettre en avant l'idée, la notion de charge, ou diverses croyances et stéréotypes qui pourraient y être associés, mais bien les différents quasi-blocs contenus dans la signification argumentative du mot.

Ainsi, l'ajout de *très* à un terme en emploi constitutif aurait également pour conséquence d'effectuer un *centrage* – pour reprendre le terme de Lescano – mais cette fois-ci sur le segment de droite de l'argumentation interne exprimée par l'unité lexicale en emploi constitutif à laquelle il viendrait s'appliquer. Ce faisant, il rendrait alors possible diverses suites, prévues et données par la langue, liées à la signification du segment de cette argumentation interne. L'adverbe n'intensifierait pas, ne serait pas utilisé pour comparer des degrés différents sur une échelle orientée, mais permettrait simplement de mettre en avant un contenu argumentatif particulier. Par là, il introduirait alors de nouveaux présupposés argumentatifs, impossibles à nier, comme nous avons pu le constater avec l'exemple (24).

7 Conclusion

Il nous semble donc avoir montré que la description sémantique de *très* puisse finalement être envisagée sans mobiliser la notion de degré. En partant d'une hypothèse forte de Ducrot (1996) selon laquelle il est possible de proposer une analyse structuraliste du phénomène que l'on appelle communément l'intensification dans la langue, nous avons tout d'abord pu mettre en relief les difficultés liées à l'utilisation de la notion de degré. Dans un second temps, en mobilisant les hypothèses des travaux de Ducrot (2002), de Whittaker (2002), puis de Lescano (2005) nous avons pu vérifier et formuler une hypothèse globale sur le fonctionnement sémantique de *très*. Marquant non pas le degré, mais une instruction particulière relative à la construction et à l'organisation des contenus argumentatifs, *très* introduirait, dans les énoncés qu'il modifie, un *centrage*. Ce dernier, nous l'avons vu, pourrait se matérialiser de deux manières différentes, selon que l'adverbe s'applique à un mot qui est déjà argumentativement important, ou non.

Lorsque l'adverbe est appliqué à des unités lexicales en emploi constitutif, il mettrait en avant un quasi-bloc préfiguré dans la signification du segment de droite de l'aspect contenu dans l'argumentation interne de l'unité lexicale. En revanche, lorsqu'il est appliqué à des unités lexicales qui ne sont pas en emploi constitutifs, mais qui apparaissent au sein de constructions syntaxiques plus complexes, *très* permettrait de communiquer un quasi-bloc contenu dans la signification de ces unités lexicales, en argumentation externe. Nous faisons l'hypothèse que ce serait dans cette modification des contenus posés et présupposés que naîtrait, à la lecture de discours modifiés par *très*, ce que l'on pourrait qualifier de sentiment d'intensification. Mais *très*, par son fonctionnement sémantique, n'intensifierait pas. Il nous semble que la différence entre *Il est prudent* et *Il est très prudent* ne doit pas être appréhendée comme une modification du degré de la propriété de *prudence*, mais comme la modification du contenu argumentatif exprimé par l'énoncé : dire de quelqu'un qui est *très prudent*, ce n'est pas dire qu'il est *plus prudent* que la norme, mais c'est indiquer que la suite du discours pourra s'enchaîner sur le terme *précautions*.

Cette hypothèse sur le fonctionnement de *très* nous permet alors d'éviter le problème sémantique posé par la notion de degré, ainsi que son corollaire pragmatique, qui consisterait à déterminer pourquoi il serait plus efficace d'argumenter en mobilisant des grandes quantités, ou des grandes quantités de qualités.

Références bibliographiques

Abeillé, A., Godard, D. (dir.) (2021). *La Grande Grammaire du français*, Arles : Actes Sud, Paris : Imprimerie nationale éditions.

- Adler, S. (2022). Intensification intrinsèque et extrinsèque à travers deux modèles de mise en valeur, dans F. Neveu et alii (éds), *8^e Congrès Mondial de Linguistique Française – CMLF 2022* (Orléans, France), SHS Web of Conferences 138, Les Ulis, EDP Sciences, 11006.
- Anscombre, J.-C. (1995). Topique or not topique : formes topiques intrinsèques et formes topiques extrinsèques. *Journal of Pragmatics* 24, p. 115-141
- Anscombre, J.-C., Ducrot, O., (1983). *L'argumentation dans la langue*, Bruxelles : Mardaga
- Authier-Revuz, J. (1980). Note sur l'interprétation sémantique de *très + part. passé passif*. *Cahiers de lexicologie*, XXXVII, 25-33.
- Bolinger, D. (1972) *Degree Words*. The Hague: Mouton.
- Carel, M. (1995). *Pourtant* : argumentation by exception, *Journal of Pragmatics*, vol. 24, 1-2, 167-188.
- Carel, M. (2011). *L'entrelacement argumentatif. Lexique, discours, et blocs sémantiques*, Paris : Honoré Champion.
- Carel, M. (2019). Interprétation et décodage argumentatifs. *Signo*, v. 44, 80, 2-15.
- Carel, M. (2023a). L'interprétation argumentative. *Langue Française*, 217, 97-114.
- Carel, M. (2023b). *Parler*, Campinas : Pontes Editores.
- Dostie, G. (2018). *Synonymie et marqueurs de haut degré : sens conceptuel, sens associatif, polysémie*, Paris : Classiques Garnier.
- Ducrot, O. (1980). *Les échelles argumentatives*, Paris : Editions de Minuit.
- Ducrot, O. (1988) Topoï et formes topiques. *Bulletin d'études de linguistique française*, 22, 1-14.
- Ducrot, O. (1995a). Les modificateurs déréalisants. *Journal of pragmatics* 24 (1/2), 145-165.
- Ducrot, O. (1995b). Pour une description non véridative du langage. *Linguistics in the Morning Calm*, 3, 45-57.
- Ducrot, O. (1996). Lexique et gradualité, dans Alonso, E., Bruna, M., Muños, M., (eds.), *La linguística francesa : gramática, historia, epistemología*, Universidad de Sevilla, Grupo Andaluz de Pragmática, 191-206.
- Ducrot, O. (1998). Quand *peu* et *un peu* semblent co-orientés, in Leeman D., Boone A. et al., *Du percevoir au dire, Hommage à André Joly*, Paris : L'Harmattan, 351-373.
- Ducrot, O., (2002). Les internalisateurs, In : Andersen, H.L., Nolke, H. (eds.), *Macro-syntaxe et macro-sémantique*, Berne : Peter Lang, 301-323.
- Gaetone D. (1981). Observations sur l'opposition *très-beaucoup*. *Revue de Linguistique Romane* 45, 74-95.
- Gaetone D. (2008). Un ensemble hétéroclite : les adverbes de degré en français, dans J. Durand, B. Habert & B. Laks (éds), *1^{er} Congrès Mondial de Linguistique Française – CMLF*, EDP Sciences : 2495-2504.
- Gaetone, D. (2013). Esquisse d'un guide des perplexes : problèmes de définition et de classification des adverbes de degré en français. *Langue française*, 177, 37-50.
- Kennedy C. & McNally L. (1999). From Event Structure to Scale Structure: Degree Modification in Deverbal Adjectives, dans T. Matthews & D. Strolovitch (eds), *SALT 9*, Ithaca : CLC Publications, 163-180.
- Kennedy C. & McNally L. (2005). Scale Structure, Degree Modification and the Semantic Typology of Gradable Predicates, *Language* 81 (2), 345-381.
- Kleiber, G. (2007a). Sur la sémantique de l'intensité, dans J. Cuartero Otal & M. Emsel (eds), *Vernetzungen. Bedeutung in Wort, Satz und Text. Festschrift für Gerd Wotjak zum 65. Geburtstag*, Berlin : Peter Lang, 249-262.
- Kleiber, G. (2007b). Adjectifs de couleur et gradation : une énigme... « très » colorée, *Travaux de linguistique*, 55, 9-44

- Lescano, A. (2005). Lorsque *très* ne renforce pas – Le cas des adjectifs épithètes qualificatifs et relationnels, *Revue Romane*, 40 :1, 101-114.
- Noailly, M. (2005). L'intensité de la couleur. Remarques sur l'emploi de *très* devant bleu, rouge, vert, jaune, dans Choi-Jonin I., Bras M., Dagnac A. & Rouquier M. (éds), *Questions de classification en linguistique : méthodes et descriptions*, Berne : Peter Lang, 263-273.
- Rivara, R. (1990). *Le système de la comparaison*, Paris : Éditions de Minuit.
- Romero, C. (2013). Intensité, degré, et argumentation dans la langue, *Note de synthèse sur quelques travaux d'inspiration argumentativiste (1980-2012)*.
- Sapir, E. (1968). La gradation : recherches sémantiques, *Linguistique*, Paris : Éditions de Minuit, 207-248.
- Whittaker, S. (1994). L'emploi scalaire des adjectifs de couleur, *Actes du XIIIe congrès des romanistes scandinaves*, vol. 2, 645-653.
- Whittaker, S. (2002). *La notion de gradation. Application aux adjectifs*, Berne : Peter Lang.

¹ Nous ne faisons pas ici de différence entre *quantification* et *intensification*, et regroupons les deux opérations dans le terme *intensification*.

² Cette conception de l'intensification comme comparaison avec une norme – implicite ou explicite – est partagée par de nombreux auteurs (et notamment mise en avant dans les travaux fondateurs de Sapir, 1968, Bolinger, 1972, ou Kennedy et McNally 1999, 2005).

³ Comme le souligne Ducrot (2002 : 307) : « L'idée de trouver appartient d'une certaine façon à la sémantique de *chercher*. Certes la langue ne force en rien à admettre que le chercheur trouve toujours, mais pour qu'elle autorise à qualifier de « recherche » une activité quelconque, elle impose d'attribuer au chercheur l'intention de trouver. Sinon il s'agit seulement d'une recherche simulée ». Cette « intention de trouver » se retrouve bien dans les deux aspects CHERCHER DC TROUVER et CHERCHER PT NEG TROUVER, représentés dans le quasi-bloc CHERCHER(TROUVER).

⁴ Sur ce point nous renvoyons à Carel (1995).

⁵ Tout comme l'est la notion de « meilleur argument » pour une conclusion donnée. Pour plus de précisions, nous renvoyons à Ducrot (1996 : 194).

⁶ Lescano (2005) admet l'hypothèse selon laquelle la distinction entre adjectifs qualificatifs et relationnels n'est pas une différence de classe mais d'emploi.